

L'offre de soins sectorisée

En France, les services de psychiatrie et de santé mentale sont organisés selon le principe de la sectorisation, le Nord Pas-de-Calais étant divisé en 60 secteurs psychiatriques adultes et 21 secteurs de pédopsychiatrie. Chaque secteur peut disposer de plusieurs lieux de soins, répartis sur son territoire : centre médico-psychologique, hôpital de jour, centre d'accueil et de crise, centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTTP), appartement thérapeutique, suivi à domicile renforcé (SADR), accueil familial thérapeutique, unité d'hospitalisation...

Il s'agit d'un **service public**. Le prix des consultations est intégralement pris en charge par la sécurité sociale.

Pour accéder aux soins à Lille

Pendant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 9h à 18h) au Centre Médico-Psychologique.

Hors des heures ouvrables, au Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Admission - CAP Îlot Psy, 24h/24, 7j/7, T : 03 20 78 22 22

À partir d'un premier contact avec l'offre de soins par le Centre Médico-Psychologique, les personnes peuvent être orientées selon leur état de santé et sur indication médicale vers d'autres types de structures.



Salle de consultation

Le CMP

Le Centre Médico-Psychologique reçoit des patients qui présentent des difficultés d'ordre psychologique ou psychiatrique. C'est un lieu d'accueil et de soins où une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, infirmier(e)s, assistant(e)s social(e)s, assistant médico-administratif propose :

- des consultations médicales et psychologiques
- des entretiens infirmiers
- des psychothérapies
- des visites à domicile
- un accompagnement social



Accueil infirmier du CMP Lille Sud Wazemmes 59g23



Façade du CMP Lille Sud Wazemmes 59g23

Le CATTTP

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) propose des modalités de soins en groupe visant à favoriser et à maintenir l'autonomie des patients (cf arrêté du 14 mars 1986 relatif aux équipements et services de lutte contre les maladies mentales comportant ou non des possibilités d'hébergement).

Ces ateliers se déroulent sur place mais aussi en ville au sein d'associations dans le cadre d'un partenariat avec le CMP et le CATTTP.

Les activités sont sur prescription médicale.



Détail d'une production d'un usager au CATTTP du 59g23

